



## Un parking rayonnant

Pour l'instant, le chantier ne laisse rien apparaître de spectaculaire. Tout au plus, il dérange les ouvriers de chez Renault Cléon qui ont leurs petites habitudes pour garer leur véhicule à deux pas de l'atelier. Seulement dans quelques semaines, c'est tout le parking de l'usine qui sera recouvert par des panneaux solaires.

A la manœuvre, l'entreprise Coruscant, spécialisée dans la production d'énergie solaire. « Nous allons produire ici 4,8 mégawatts d'électricité, et c'est de loin notre projet le plus important puisque le plus gros que nous ayons mené jusqu'ici était prévu pour produire 1,4 mégawatts », signale Thierry Mueth, PDG et cofondateur de l'entreprise. Les travaux, débutés mi-juin, se poursuivent par tranches jusqu'à la fin de l'année.

Sur place, les difficultés ne sont pas forcément là où on les attend : « Le plus difficile, c'est de ne pas perturber les gens qui viennent travailler à l'usine, indique Philippe Crozet, assistant sur le suivi du chantier pour Coruscant. On doit parfois évacuer le parking, ça rend

le chantier compliqué. » Pour le reste, les pelleteuses sont à l'action dans cette première phase qui consiste à creuser les fondations et à installer les premiers poteaux. Ils accueilleront, dans un second temps, les panneaux de l'ombrière de parking, puisque c'est le nom de l'installation géante. « Les panneaux protégeront notamment les véhicules du personnel contre les intempéries et la chaleur », poursuit Philippe Crozet.

En échange de l'installation, qui ne coûte rien à Renault, l'énergie produite par ces panneaux sera revendue à EDF par l'entreprise. Pour Renault, une action environnementale, une bonne action pour le personnel, ainsi que le produit de la location du parking ; pour Coruscant, un chantier et des rentrées d'argent à venir liées à la revente d'énergie. « Nous travaillons un peu comme Decaux il y a trente ans, lorsque cette entreprise vendait des abris bus aux municipalités », précise Thierry Mueth. Pour la suite, en revanche, ce sera plus compliqué. Le gouvernement a en effet mis un frein aux projets visant à revendre de l'énergie à ERDF. « C'est pourquoi nous allons continuer

d'exercer à l'étranger », explique le PDG.

Autre élément notable du projet, personne n'ira le contester. « Ailleurs, on peut se heurter à des défenseurs de l'environnement lorsqu'on installe des panneaux dans la nature. Ici, c'est déjà une zone construite, les ombrières ne dérangent personne », ajoute Philippe Crozet.

Pour l'instant, ça dérange seulement ceux qui s'étaient attribué une place de parking. Ils la retrouveront... à l'ombre.

### Un projet environnemental difficile à contester

Freddy LAMME